

# Préface

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **7 (1766)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## P R É F A C E.

**N**Ous n'arrêterons pas cette fois nos lecteurs par une longue préface. Nous devrions cependant rendre compte des obstacles, qui ont retardé l'année dernière la publication de notre recueil; le public ne se prête pas toujours aux incidens, qui, de la part des auteurs, des traducteurs, ou des éditeurs font languir l'impression d'un journal.

Nous aurions encore à nous justifier, pour n'avoir pas fourni dans le dernier volume toutes les pièces annoncées. Il suffira de dire, que la place nous manquoit. On a indiqué, en son lieu, les raisons qui ont fait préférer de publier dans une suite les quatre dissertations sur la législation relativement à l'agriculture. Il ne nous reste qu'à demander pardon à tous ceux,

à qui les répétitions sur une matière si intéressante & si riche peuvent avoir déplu.

Un mémoire déjà annoncé, sur l'état de la population dans le pays de Vaud, fera l'ouverture du recueil de la présente année. Il roule sur un objet toujours & partout bien important. Car, enfin, c'est là où se concentre toute la science du gouvernement, chargé de procurer le bonheur du plus grand nombre d'hommes possible, comment un Prince pourroit-il se passer d'être instruit de la force & du degré d'activité de son peuple? La population d'un pays est la mesure de la bonté du gouvernement; est-elle florissante, s'accroît-elle; nous en concluons d'abord en faveur de la constitution, & de l'administration qui n'est guères bonne & vigoureuse que sous une constitution solide. Veuille l'Être suprême, qui veille sur les Etats & les nations, bénir les soins des peres de la patrie, occupés à remédier à la dépopulation d'une partie de notre Canton.

Les mémoires couronnées cette année, ou qui ont obtenu l'accessit, suivront dans leur ordre. Les propriétaires des vignobles trouveront des observations utiles

dans les deux mémoires qui roulent sur la culture des vignes & l'oeconomie des vins.

Les mémoires sur les causes de la décadence des arts & des métiers dans les villes, y pourroient bien ne pas rencontrer une approbation si générale. On y trouvera la condamnation de beaucoup d'usages & de coutumes antiques, de certains mots devenus sacrés, d'opinions qui tiennent à de profondes racines, de franchises & de privilèges ou essentiellement vicieux, ou abusifs dans la pratique, mais consacrés par une suite de plusieurs siècles, on y verra surtout combattre ce système de rétrécissement & d'exclusion réciproque, de presque tous nos corps de bourgeoisies, qui tendent à donner une face nouvelle à l'Etat. Actuellement une moitié de la nation ne vit que sous la tolérance de l'autre. Les plus anciens habitans du país, dès qu'ils osent franchir le seuil de leurs portes, sont étrangers au milieu de leurs compatriotes.

Nous attendons de l'équité de nos lecteurs qu'il ne désapprouveront point l'ingénuité avec laquelle des propositions contraires à leur propre conviction sont quel-

quefois soutenues dans notre recueil ; nous recevrons avec la même équité des réfutations qui auront été dictées par le même esprit. C'est sans doute là le plus sûr moyen de fixer la vérité. Les conversations sont bornées par un trop petit cercle ; & généralement elles servent plutôt à confondre les idées, & à transformer les opinions en préjugés. Le travail de la plume exige plus d'ordre & de réflexion, & peut soutenir l'épreuve d'un examen plus rigoureux.

Rien ne prouve mieux la nécessité & l'utilité de déterminer les vrais principes d'après lesquels on doit peser les intérêts de la population, de l'agriculture, des arts & du commerce, que les contradictions dans lesquelles on tombe journellement dans les entretiens sur ces importants objets. N'entendons-nous pas à tout moment mettre sérieusement en question ; si une plus grande population de notre Canton est possible, & si elle seroit utile ? Si l'on peut espérer d'étendre d'avantage notre agriculture ? Si une plus grande liberté dans l'usage de nos fonds de terre est nécessaire ou dangereuse ? Si les manufactures sont avantageuses ou nuisibles à notre pays ?

## P R É F A C E.

Ceux qui s'intéressent vivement au bien public & aux progrès des connoissances utiles, peuvent-ils se contenter d'avoir eux-mêmes des principes fixes sur ces grands intérêts de la patrie? Ne doivent-ils pas désirer fortement que la majeure partie de leurs compatriotes soient assez instruits, pour être en garde contre les objections & les assertions contradictoires, par lesquelles l'ignorance, l'opinion & le préjugé, souvent une indifférence encore plus dangereuse pour tout ce qui est sérieux & important, se flatent d'embarasser la vérité?